



REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Compléments apportés à la demande d'examen au cas par cas
Ref 002029/KK P



Rubrique 4.1 Nature du projet

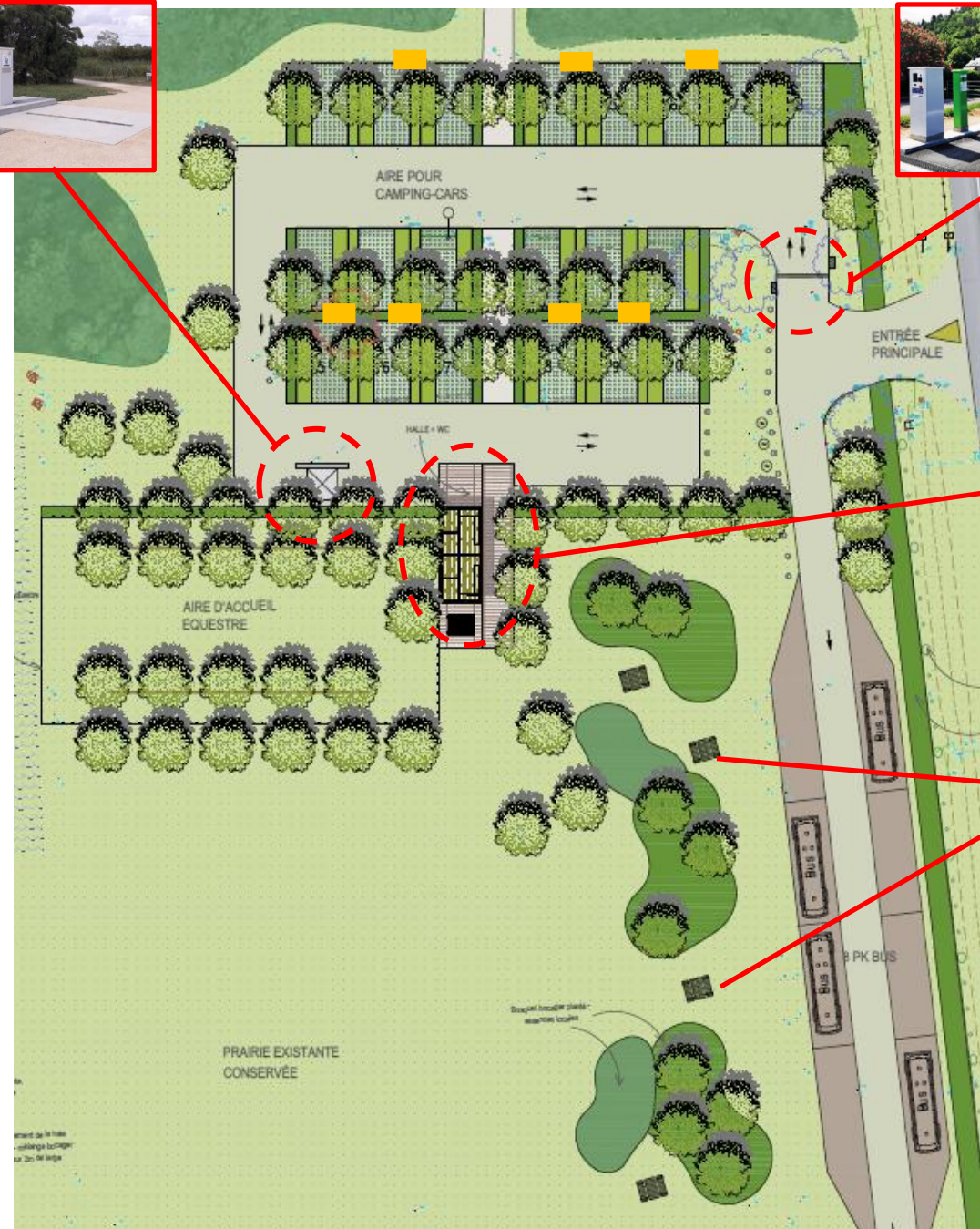
Le site de la Cad'Humeau proposera une offre complémentaire pour les visiteurs de Fontevraud, avec des équipements et espaces de stationnement qui ne nécessitent pas une proximité directe avec l'abbaye.

- 8 places de stationnement pour les cars de tourisme. Les chauffeurs viendront s'y stationner après avoir déposé leurs voyageurs en centre-bourg (une dépose-minute sera aménagée le long de l'avenue du 11 novembre).
- Une aire d'accueil pour les camping-cars (20 emplacements). Cette aire d'accueil sera équipée :
 - D'un dispositif de contrôle d'accès (barrières et automate de paiement)
 - D'une zone de service, permettant la vidange des véhicules
 - De 7 bornes électriques (2 et 4 prises) ■
- Une aire d'accueil équestre (halte), constituée d'un pré clôturé pour permettre le repos des chevaux des cavaliers en balade (proximité de la route d'Artagnan). Des lisses bois permettront d'attacher des chevaux, et des abreuvoirs (au nombre de 3) seront installés pour permettre aux chevaux de s'abreuver. Des arbres seront également plantés afin d'apporter de l'ombrage aux chevaux.
- Cet espace sera complété dans sa partie centrale d'un bloc sanitaire avec préau (4 WC + lavabos) permettant l'accueil des visiteurs (camping-caristes, cavaliers, chauffeurs de cars, promeneurs). Des tables de pique-nique à l'attention des visiteurs seront également installées entre les bosquets.

Zone de service



Contrôle d'accès



Bloc sanitaire

Tables de pique-nique

Rubrique 4.2 Objectifs du projet

Forte de ses attraits patrimoniaux et culturels, le site de l'Abbaye de Fontevraud accueille plus de 220 000 visiteurs par an et pourvoit environ 150 emplois. Face à l'affluence touristique, le centre-bourg de la commune connaît des problèmes de gestion de flux (routiers et doux) et de stationnement :

- Afflux de voitures sur les axes principaux qui regroupent les commerces et services de proximité et desservent le site de l'Abbaye ;
- Saturation des parkings existants lors des pics de fréquentation de l'Abbaye et du musée Cligman ; le parking de l'abbaye n'a d'ailleurs pas vocation à perdurer dans le site classé ;
- Sous-utilisation du maillage doux existant.

En 2020, une réflexion globale a été menée à l'échelle communale. Ce programme d'aménagement des espaces publics, sous forme de plan-guide, revêt un caractère opérationnel et poursuit plusieurs ambitions : libérer les abords de l'Abbaye de la présence de la voiture, provoquer une traversée, un parcours visiteurs dans le bourg, proposer un espace qualitatif de stationnement facilement accessible depuis la RD.

C'est dans ce cadre que la commune a décidé d'engager une première tranche de travaux à savoir l'aménagement d'aires de stationnement sur les sites de Beaulieu et de la Cad'Humeau. **La requalification d'espaces publics du centre-bourg (impasse des Moulins, impasse de Beaulieu, avenue du 11 novembre) viendra en accompagnement**, afin de libérer le centre-bourg du stationnement des cars de tourisme, et favoriser les modes doux.

L'impasse de Beaulieu et l'impasse des Moulins relient le site de Beaulieu au cœur de bourg. La requalification de ces venelles, aujourd'hui très dégradées, viendra **en accompagnement** du projet d'aménagement de l'aire de stationnement. Elle a pour objectif d'offrir aux touristes une possibilité de « circuit patrimonial » à travers le bourg de Fontevraud et leur redonner un statut. Il s'agira d'améliorer le confort d'usage des modes doux, en qualifiant le parcours (jardins de trottoirs, utilisation de matériaux pérennes et naturels...).



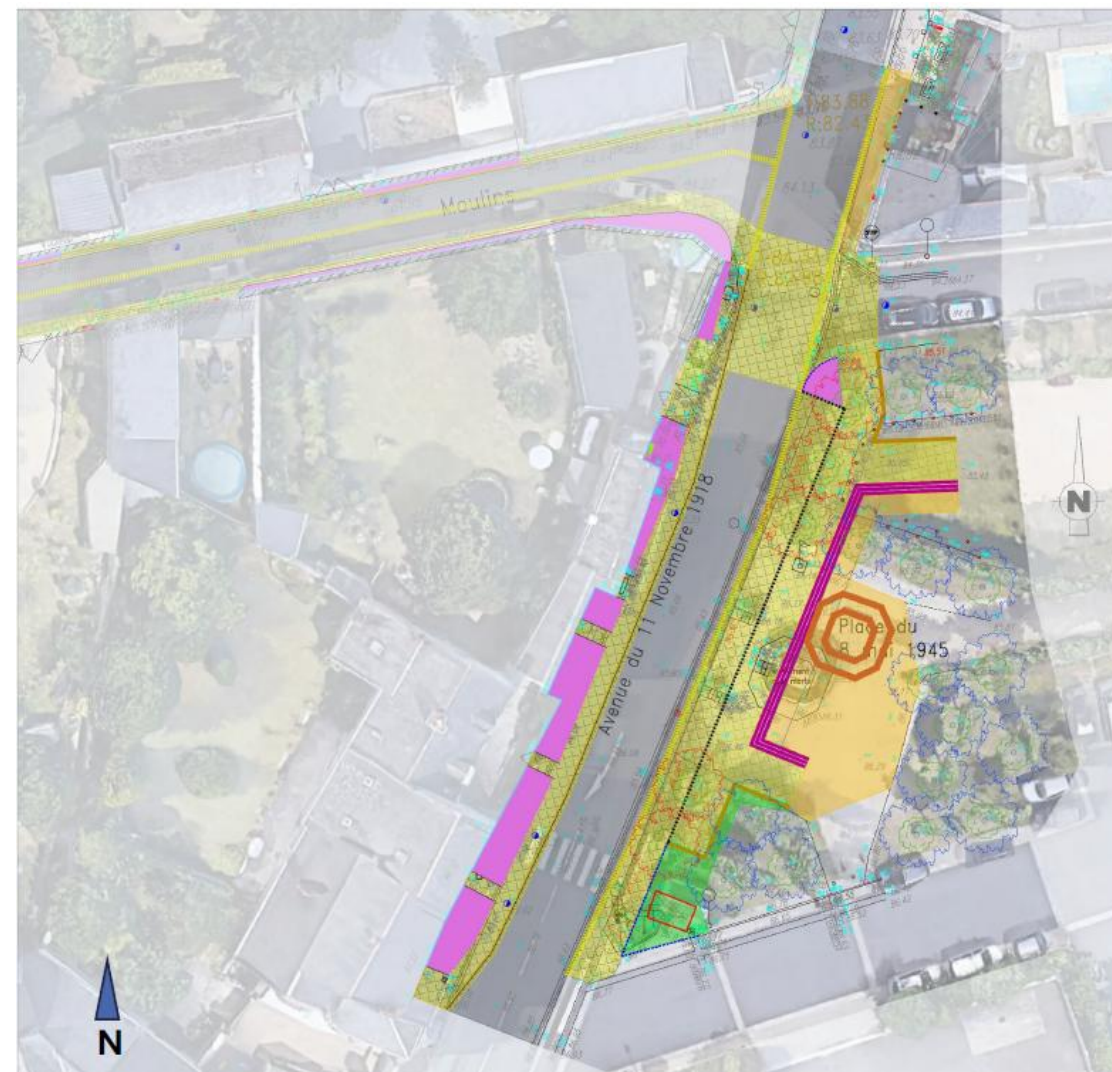
Croquis d'ambiance – impasse de Beaulieu



Images de référence - impasse de Beaulieu et impasse des Moulins

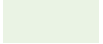
Place du 8 mai 1945, le long de l'avenue du 11 novembre 1918, un espace de dépose/attente des passagers des cars de tourisme sera créé et dimensionné pour que deux cars de tourisme puissent y stationner en même temps, le temps de déposer les visiteurs. Le quai aménagé sera aux normes d'accessibilité et sera positionné de façon à ce que les cars en stationnement n'entravent pas la circulation automobile. Le muret existant sera adapté afin de permettre l'aménagement du quai et le monument aux morts sera repositionné pour s'inscrire parfaitement dans l'axe de l'allée Sainte-Catherine et offrir un espace de rassemblement (et de commémoration) à son abord immédiat.

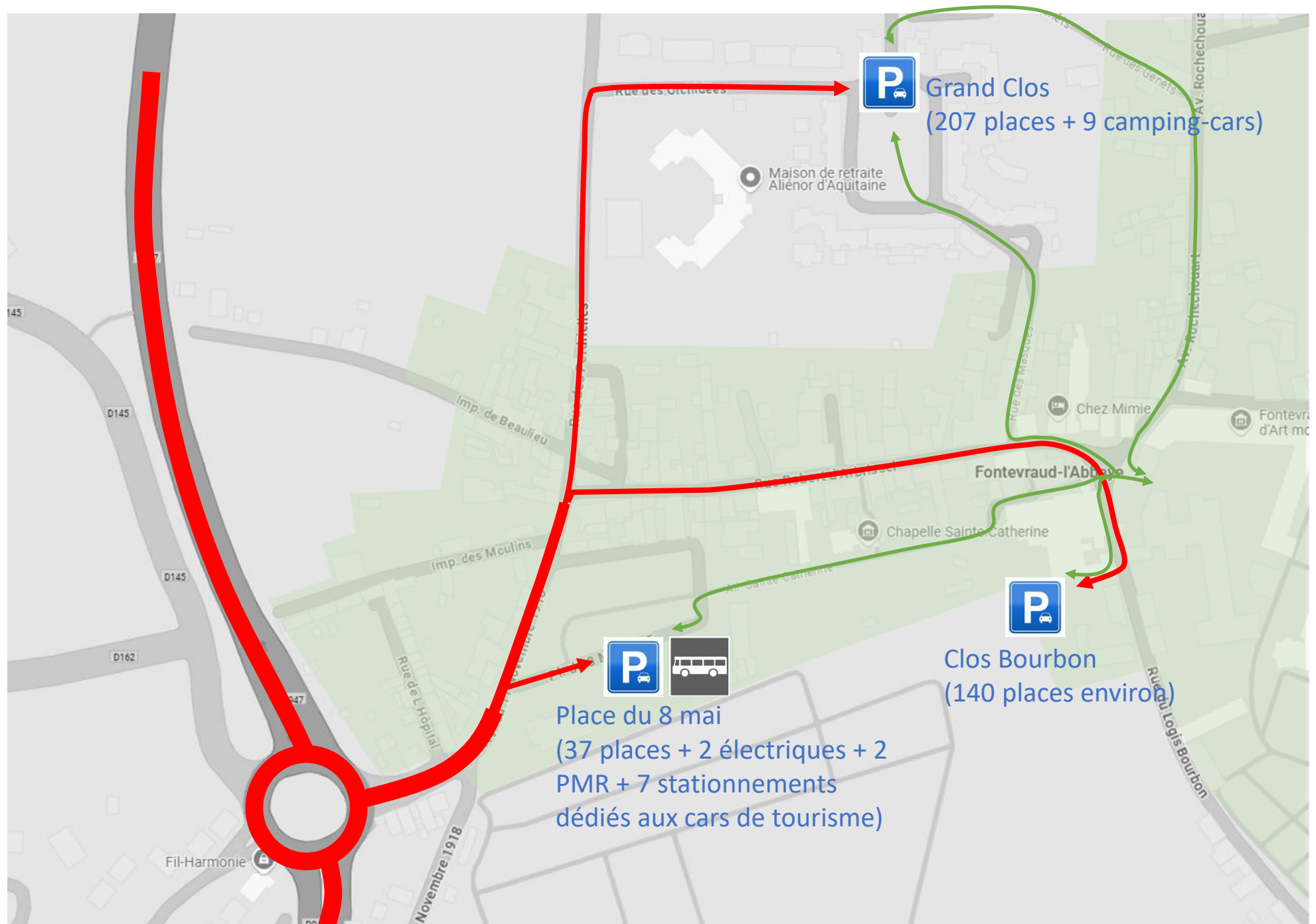
Cet aménagement permettra de libérer la place du 8 mai du stationnement des cars de tourisme. Le stationnement des cars sera transféré sur le site de la Cad'Humeau.



SITUATION ACTUELLE	PROJET
PARKING DU CLOS BOURBON	PARKING DU CLOS BOURBON
• 140 places environ • parking qui ne satisfait pas les objectifs de valorisation de ce site historique, et crée des contraintes de flux voitures et d'accès dans le bourg	• Suppression du parking
PARKING DU GRAND CLOS	PARKING DU GRAND CLOS
• 207 places + 9 places campings-cars • Comprend les 3 zones de stationnement du quartier • Parking existant dédié à l'accueil des salariés de l'Abbaye et du centre-bourg	• 222 places • Transfert des places de camping-cars sur le site de la Cad'Humeau, libérant des places pour les véhicules légers
PLACE DU 8 MAI 1945	PLACE DU 8 MAI 1945
• 37 places + 2 électriques + 2 PMR + 7 stationnements pour les cars de tourisme • Parking existant, dédié à l'accueil des visiteurs du centre-bourg	• Parking existant réaménagé, dédié à l'accueil des visiteurs du centre-bourg • Aménagement d'une dépose/reprise minute des cars de tourisme le long de l'avenue du 11 novembre • Transfert du stationnement des cars de tourisme sur le site de la Cad'Humeau. • création de 24 places supplémentaires en lieu et place des stationnements des cars de tourisme
LA CADHUMEAU	LA CADHUMEAU
• Ancien terrain de foot	• Parking dédié à l'accueil des campings-cars (20 places) et à la régulation des autocars (8 stationnements)

Situation actuelle

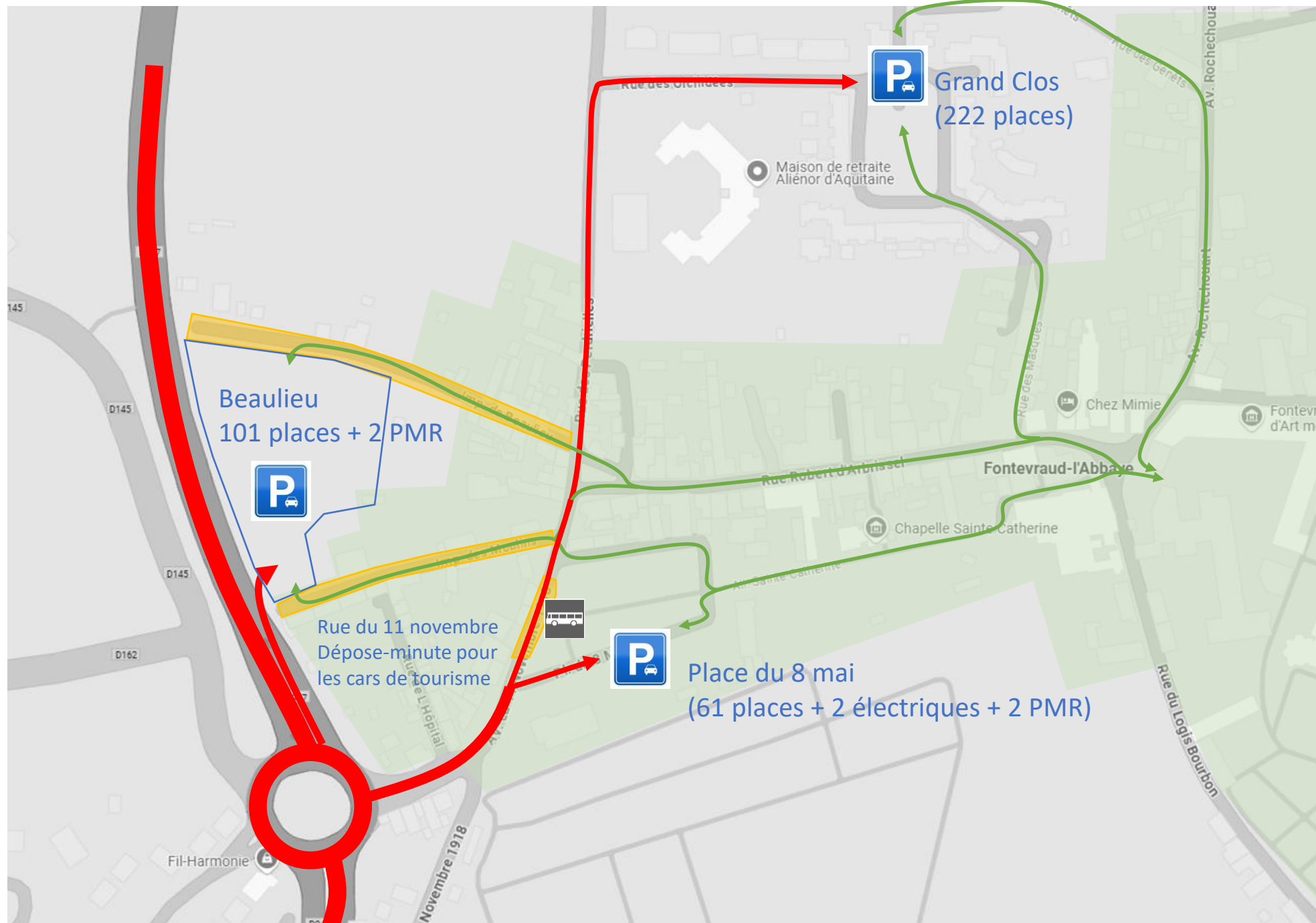
-  Centre-bourg
-  Flux automobiles
-  Flux piétonniers
-  Parkings



Projet

-  Centre-bourg
-  Flux automobiles
-  Flux piétonniers
-  Parkings
-  Espaces requalifiés (en accompagnement des projets de création d'aires de stationnement)

Transfert du stationnement des cars de tourisme sur le site de la Cad'Humeau



Rubrique 4.3.1 Le projet dans sa phase travaux

Les deux secteurs d'aménagement font l'objet d'une procédure d'évolution du PLUi commune. A savoir, une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi SLD. Deux STECAL, vont être créés sur les différents secteurs. La procédure est en cours, notamment la concertation préalable ouverte par délibération du Conseil Communautaire le 04 juillet 2024.

Sous réserve du planning de l'évolution du PLUi, le démarrage des travaux sur le site de Beaulieu est prévu à partir de septembre 2026 et à partir de janvier 2027 pour le site de Cad'Humeau (travaux de débroussaillage à prévoir en septembre/octobre conformément aux mesures issues de la démarche ERC).

Sur le site de Beaulieu, les espaces composant les futures voiries et poches de stationnement seront terrassés puis aménagés. A cette occasion un seul arbre ne pourra pas être conservé. Des plantations seront ensuite réalisées autour des poches de stationnement. Les matériaux mis en œuvre permettront l'infiltration des eaux pluviales. Les circulations seront traitées en grave engazonnée. Les stationnements feront l'objet d'un traitement en pavés à joints engazonnés.

Images de référence



Circulation grave engazonnée



Parking en pavés pierre naturelle et joints engazonnés

Sur le site de Cad'Humeau, il sera procédé dans un premier temps au démantèlement des mobiliers sportifs existants (poteau, éclairages, ...). Le bloc sanitaire sera ensuite bâti, l'aire de stationnement camping-car aménagée et les voiries en enrobé reprises. L'intégralité de l'aire de stationnement des camping-cars (voies de circulations et stationnements) sera traitée en grave engazonnée. L'aire de stationnement des cars de tourisme sera réalisée en enrobé, sur des espaces déjà anthropisés (ancien parking en enrobé).

L'aménagement du site se terminera par les aménagements paysagers (aménagement de l'aire équestre, renforcement de la haie Est et plantation des bosquets à l'Ouest).

Images de référence



Aire de Camping-cars : Circulation et stationnement en grave engazonnée



Circulations et stationnement des cars : enrobé

Rubrique 4.3.2 Le projet dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

SITE DE BEAULIEU

Entretien :

Sur le site de Beaulieu, les zones de stationnement en pavés à joints engazonnés feront l'objet de tontes saisonnières. La voirie en grave naturelle fera l'objet de compléments en grave naturelle perméable en cas de formation de nids de poule. Les milieux herbacés (prairies) feront l'objet d'une fauche tardive. Une taille douce d'entretien et de formation des arbres et arbustes en dehors des périodes de reproduction des oiseaux sera réalisée. Les massifs arbustifs bocagers et vivaces seront désherbés manuellement et régulièrement les premières années.

Installations :

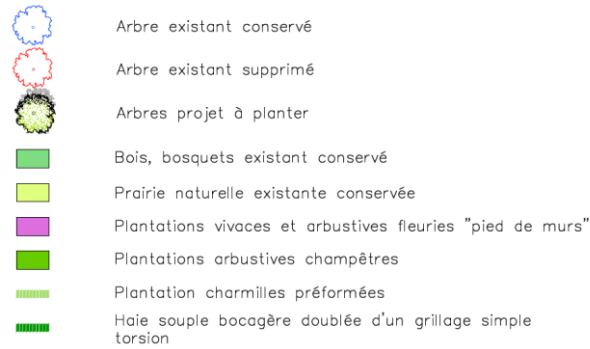
Aucune installation n'existe sur le site de Beaulieu et n'est prévue au terme de l'aménagement (pas de démolition ni construction).

Imperméabilisation de sols :

Le site actuel est totalement perméable. Dans le cadre du projet, seul l'accès au parking et les places de stationnement PMR seront imperméabilisés (312 m²). Les matériaux mis en œuvre sur le reste du site permettront l'infiltration des eaux pluviales.

Bilan de plantations :

	UNITE	QUANTITES EXISTANTES	QUANTITES SUPPRIMEES	QUANTITES CONSERVEES	QUANTITES PLANTEES	BILAN
ARBRES EXISTANTS	U.	37	1	36	26	62
BOSQUETS & FOURRES EXISTANTS	M²	2281	686	1595	0	1595
MASSIFS ARBUSTIFS, VIVACES	M²	0	0	0	513	513
PRAIRIE	M²	5041	3285	1756	0	1756



Accès et stationnement PMR imperméabilisés (312 m²)

Rubrique 4.3.2 Le projet dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

SITE DE LA CAD'HUMEAU

Entretien :

Sur le site de la Cad'Humeau, la voirie et les stationnements de l'aire d'accueil pour les camping-cars, en grave naturelle, feront l'objet de compléments en grave naturelle perméable en cas de formation de nids de poule. Des tontes saisonnières seront possibles sur les espaces engazonnés. Les milieux herbacés (prairies) feront l'objet d'une fauche tardive. Une taille douce d'entretien et de formation des arbres et arbustes en dehors des périodes de reproduction des oiseaux sera réalisée. Les massifs arbustifs bocagers seront désherbés manuellement et régulièrement les premières années. L'aire de stationnement des bus, en enrobé, ne nécessite pas d'entretien spécifique.

Installations :

Le dallage des anciens vestiaires sera démantelé (90 m²). Des installations nouvelles (bloc sanitaire et aire de service) seront réalisées (110 m²).

Imperméabilisation de sols :

Le site actuel est en partie artificialisé. Dans le cadre du projet, le parking VL en enrobé (755 m²) sera démantelé et remplacé par l'aire de camping-cars en grave naturelle engazonnée perméable. Le parking dédié au stationnement des cars de tourisme sera réduit (-705 m²).

S imperméable avant travaux (yc installations) : 2790 m²

S imperméable après travaux (yc installations) : 1350 m²

Bilan de plantations :

	UNITE	QUANTITES EXISTANTES	QUANTITES SUPPRIMEES	QUANTITES CONSERVEES	QUANTITES PLANTEES	BILAN
ARBRES EXISTANTS	U.	8	1	7	81	88
BOSQUETS & FOURRES EXISTANTS	M²	2772	0	2772	0	2772
MASSIFS ARBUSTIFS, VIVACES	M²	0	0	0	1335	1335
PRAIRIE	M²	12518	1777	10741	912	11653

